

Mardi 7 novembre 2017



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. le *ministre* WHARTON

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act* — **projet de loi choisi (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 27 avril)**

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

(amendé — étape du rapport)
(M. FLETCHER — 4 min)

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M^{me} KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act* — **projet de loi choisi (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 7 novembre)**

M^{me} FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. SWAN

(N° 228) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. SWAN

(N° 232) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*

(M. le ministre GOERTZEN — 9 min)

Motion de M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*
(M. HELWER — 8 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 220) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*
[M. SMITH (Southdale) — 9 min]

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 219) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*
(M. le ministre WISHART — 9 min)

Motion de M. SWAN

(N° 224) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*
(M. MICKLEFIELD — 9 min)

Motion de M. KINEW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*
(M. JOHNSTON — 8 min)

PROPOSITIONS

M^{me} LAMOUREUX — Immigration

27. Attendu :

que l'immigration a permis à la population du Manitoba de croître et que les Manitobains s'en portent mieux collectivement;

que le Programme des candidats du Manitoba est l'unique raison pour laquelle un grand nombre d'immigrants s'installent dans la province;

que le désir des Manitobains de voir des membres de leur famille immigrer dans la province est devenu la principale raison du succès de ce programme;

que bien des choses ont changé depuis que Jean Chrétien et Gary Filmon se sont entendus pour créer ce programme à la fin des années 1990 et que le programme est de très haute importance pour la province,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager qu'un comité multipartite tienne des audiences publiques sur le Programme des candidats du Manitoba et qu'il présente à l'Assemblée des recommandations quant aux orientations futures du programme.

M. FLETCHER — Nécessité de procéder à une révision exhaustive de la loi manitobaine sur les conflits d'intérêts en raison de sa désuétude

28. Attendu :

qu'à part la création du poste de commissaire aux conflits d'intérêts, aucune modification ni mise à jour n'a été apportée depuis 30 ans à la loi manitobaine sur les conflits d'intérêts;

que les dispositions portant sur les conflits d'intérêts visent essentiellement à aider les représentants élus, en leur présentant un point de vue objectif qui sert de guide pour qu'ils évaluent leurs activités et qu'ils aient la certitude, à la fois pour leur compte et celui du public, qu'ils accomplissent leurs fonctions comme il se doit;

qu'il y a lieu au Manitoba de moderniser les règles désuètes qui régissent les conflits d'intérêts afin d'accroître de manière appréciable la confiance du public sans toutefois porter atteinte aux intérêts privés des représentants provinciaux élus;

qu'au XXI^e siècle, une divulgation plus générale est obligatoire et qu'elle ne doit pas se limiter aux données financières, mais porter également sur tous les actifs et les intérêts privés;

qu'au cours des dernières années, les marchés d'investissements ainsi que les taxes et impôts fédéraux et provinciaux ont changé de manière significative et qu'il est beaucoup plus facile d'investir par voie électronique;

qu'à l'heure actuelle, les députés ne sont pas obligés de communiquer des renseignements sur leurs actions, notamment celles cotées en bourse, les fonds qu'ils négocient en bourse et les obligations dont ils sont titulaires ni sur les biens immobiliers dont ils sont propriétaires à l'extérieur du Manitoba;

que les règles fédérales sont plus exhaustives que celles du Manitoba et que le ministre fédéral des Finances a récemment été accusé de conflit d'intérêts relativement à des biens se trouvant à l'extérieur du Canada et à des fiducies familiales;

que les particuliers qui sont embauchés grâce à des fonds publics à titre de membres du personnel exonéré ou à titre d'adjoints de circonscription pour aider les ministres et les députés siègent également souvent aux conseils d'administration de partis et d'organisations politiques ou participent à des activités de financement, ce qui les place en situation potentielle de conflits d'intérêts en raison des fonctions incompatibles dont ils s'acquittent;

qu'il est dans l'intérêt de tous que les dispositions législatives en matière de conflits d'intérêts soient renforcées et qu'on y mette l'accent sur les principes de la confiance et de la vérification,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à moderniser la loi sur les conflits d'intérêts de manière à y inclure de meilleures définitions de famille immédiate, de moyens de placement, de biens, de fiducies, de corporations au Canada ou de liquidités échangées partout dans le monde et à se servir du projet de loi déposé par le député d'Assiniboia comme cadre éventuel d'élaboration de nouvelles dispositions législatives fort nécessaires et propres au Manitoba qui régissent entre autres les obligations en matière de divulgation et d'activités politiques incombant aux personnes qui travaillent pour les ministres et les députés ou de concert avec eux.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill
(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)
2. M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites
(M. GERRARD — 2 min — Il reste 122 minutes.)
3. M^{me} FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants
(M^{me} LAMOUREUX — 9 min — Il reste 123 minutes.)
4. M. TEITSMA — Protection des enfants et des jeunes contre le matériel à caractère sexuel explicite et violent en ligne
(M^{me} LATHLIN — 6 min — Il reste 122 minutes.)
5. M. WIEBE — Protection des soins de santé offerts aux aînés et aux familles
(M. LAGIMODIERE — 5 min — Il reste 123 minutes.)
7. M^{me} MARCELINO (Logan) — Protection du programme Candidats du Manitoba
(M. le *ministre* SCHULER — 8 min — Il reste 122 minutes.)
8. M. GRAYDON — Reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 124 minutes.)
11. M. MARCELINO (Tyndall Park) — Atteinte aux soins offerts ainsi qu'aux familles et aux aînés causée par le plan du gouvernement provincial visant la fermeture de trois salles des urgences à Winnipeg
(M. NESBITT — 9 min — Il reste 127 minutes.)
12. M. CURRY — Promotion de l'élimination et du recyclage des déchets électroniques
(ouvert — Il reste 123 minutes.)
13. M. SWAN — Services offerts jusqu'à 25 ans
(M. NESBITT — 7 min — Il reste 123 minutes.)
15. M^{me} LATHLIN — Reconnaissance des peuples autochtones à titre de nations fondatrices du Canada
(M. ISLEIFSON — 3 min — Il reste 124 minutes.)
17. M. ALLUM — Outils pour la promotion de la santé mentale et cadre de travail axé sur la guérison
(M. GERRARD — 7 min — Il reste 130 minutes.)

18. M. MARTIN — Mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent à l'égard d'Hydro-Manitoba
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 127 minutes.)
19. M. MALOWAY — Engagement envers l'établissement d'un réseau électrique est-ouest pour le Manitoba
(M. PIWNIUK — 3 min — Il reste 133 minutes.)
20. M. ALTEMEYER — Protection des lacs et des rivières du Manitoba
(M. JOHNSON — 1 min — Il reste 122 minutes.)
21. M. HELWER — Retrait du projet du gouvernement fédéral sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées
(M. GERRARD — 1 min — Il reste 123 minutes.)
22. M^{me} SMITH (Point Douglas) — Protection des Manitobains à faible revenu
(M. TEITSMA — 6 min — Il reste 123 minutes.)
24. M. SARAN — Des droits égaux dont devraient disposer les députés à l'Assemblée
(M. GERRARD — 9 min — Il reste 145 minutes.)
25. M. SELINGER — Prise de mesures contre la pollution industrielle à Saint-Boniface
(M. YAKIMOSKI — 4 min — Il reste 123 minutes.)
26. M^{me} KLASSEN — Reconnaissance des dirigeants des Premières nations à titre de gouverneurs à part entière
(M. LAGASSÉ — 1 min — Il reste 124 minutes.)
9. M. KINEW — Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles
(ouvert — Il reste 45 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre COX

(N^o 41) — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N^o 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. SWAN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N° 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALLUM

M^{me} LATHLIN

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SELINGER

M. SWAN

M. WIEBE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(16 h 56 min)

(Assemblée — Infrastructure)

(salle 255 — Sport, Culture et Patrimoine)

(salle 254 — Familles)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WHARTON

(N^o 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(amendments [3] — M. MALOWAY)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(amendé — comité)

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(amendé — comité)

M. le *ministre* WISHART

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*

(M. MALOWAY — 4 min)

Motion de M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*

(M. LINDSEY — 28 min)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre COX

(N^o 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. ALLUM

(N° 234) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Properties)*

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira au besoin le mardi 7 novembre 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'alimentation se réunira le mardi 7 novembre 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
